

Séance Du lundi 8 gbre 1915.

Présidence de M. Peytral.

La séance est ouverte à 3 heures.

Sont présents: M. M. Aimon, Astier, Barbier, Cazeneuve, Chautemps, Chastenet, Doumer, Dupont, Gervais, Lucien Hubert, Millies-Lacroix — Lhopiteau, Linilhac, Maurice Faure, Perchet, Peyronnet, Jeanneney, Gilly, Jenouvrier, Steeg, Chierzy, Croissant, De Selves.

M. Millies-Lacroix, après avoir demandé l'indulgence de la commission sur l'œuvre essentiellement personnelle qu'il a élaborée avec la collaboration du contrôle, donne lecture de son avant-projet de rapport sur: 1° le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant ouverture de crédits additionnels aux crédits provisoires du premier semestre 1915
 2° le projet de loi portant ouverture de crédits additionnels aux crédits provisoires du troisième trimestre de 1915 pour deux sous-secrétaires d'Etat au ministère de la guerre.

Une discussion s'engage entre M. No. Doumer, Cassier, Lintilhac, Aimond et Jenouvrier sur les diverses questions soulevées par le projet de loi, principalement au sujet du danger que présente la création d'organes autonomes au sein du Gouvernement.

M. le Président trouve, de son côté, qu'il est fâcheux d'avoir nommé des sous-secrétaires d'Etat sans savoir de quels services ils seront chargés.

M. Percholet estime qu'on aurait mauvaise grâce à refuser les crédits, mais qu'il serait nécessaire d'entendre sur les conclusions du rapport les explications du Gouvernement.

M. Aimond appuie cette proposition.

M. Mollis-la Croix demande à la commission l'autorisation de faire imprimer en épreuves son rapport pour qu'elle les ait sous les yeux afin d'en discuter les conclusions et les termes.

M. Jeanvirey, rapporteur de la commission de l'année, craint que les nouvelles charges insérées au budget par le projet de loi ne soient pas seulement celles qui sont mentionnées dans le rapport. En second lieu, il regretterait que l'idée de M. le Président en ce qui concerne la suppression de certains ministères fût abandonnée. Enfin il est désolé que les abus

3

signalés par la commission soient encore tolérés et que les réponses faites à ses observations demeurent platoniques. Il demande, comme conclusion, d'entendre sur ces différentes questions les membres du Gouvernement.

M. Millier-Lacroix est également d'avis d'entendre le Gouvernement, mais fait remarquer qu'à l'heure présente, il est impossible de réduire les crédits votés par le Parlement pour les sous-secrétaires d'Etat.

M. Barbier estime, d'une façon générale, que la commission devrait demander pour l'avenir la suppression de tous les organismes qu'elle a critiqués.

M. Millier-Lacroix dit qu'il est bien entendu que la commission ne votera les crédits qu'après avoir entendu le ministre intéressé et M. le Directeur général Clavelle.

M. Barbier demande à la commission de retenir sa proposition tendant à la suppression des organismes superflus avec particulier celle du service ouvrier et du service industriel.

M. le Président croit qu'il y a dans le rapport de M. Millier-Lacroix qui demande vaient à être revus.

M. Chastenet signale l'intérêt qu'il y aurait à solliciter du Gouvernement des

4
explications sur la création d'un sous-roulaire
91 Etat Des Beaux Arts. Il est une également
qu'il serait bon de l'entendre également
sur la fabrication des bous de la Défense
nationale. Enfin ne pourrait-on pas égale-
ment de l'entretenir de la question de la
vérification actuelle de la monnaie de billon
et de lui demander s'il n'y aurait pas lieu
pour y remédier de créer des billets de 1 franc.

La séance est levée à 5 heures.
